

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal en date du 27 février 2017

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON - Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD.

Absent, excusé : Gérald CHAIX

Le Conseil Municipal :

1) - vote le compte administratif 2016 conforme au compte de gestion du Trésorier qui présente les résultats suivants :

- section de fonctionnement - dépenses	369 895.80 €
- recettes	453 462.49 €
- résultat 2016	+ 83 566.69 €
- report 2015	+ 116 799.69 €
- <u>résultat global</u>	<u>+ 200 366.38 €</u>
- section d'investissement - dépenses	115 666.12 €
- recettes	86 849.03 €
- résultat 2016	- 28 817.09 €
- report 2015	- 7 042.61 €
- <u>résultat global</u>	<u>- 35 859.70 €</u>

2) - établit le profil de poste pour le secrétariat de mairie et décide faire appel au Centre de Gestion pour le recrutement.

3) - crée une commission « marchés ».

4) - vote les subventions 2017 aux associations (détail ci-joint).

5) - procède à l'actualisation réglementaire des indemnités des élus.

6) - procède à l'inscription des élus aux différentes commissions de travail de CCTOVAL.

7) - accepte une vente de bois en stères.

8) - confie l'organisation de la brocante de mai au Comité des Fêtes aux conditions habituelles.

9) - décide de garder sa compétence en matière de PLU et refuse le transfert à la Communauté de Communes.

10) - décide de mettre à disposition du nouveau Syndicat Scolaire G.A.C.H. le tableau numérique de l'école.